



UN SOLO ESAME, DUE DIPLOMI

E S A • B A C

ESAME DI STATO ITALIANO
BACCALAURÉAT FRANCESE

LA SECTION BINATIONALE ESABAC

Qu'est-ce que l'ESABAC ?

L'**ESABAC** est un double diplôme qui permet la délivrance simultanée du baccalauréat français et de l'*esame di stato* italien. Il est né de la signature d'un accord entre le gouvernement italien et le gouvernement français en 2007. Son nom en est d'ailleurs la contraction de **ES**ame di Stato et **BAC**calauréat. Les élèves qui l'obtiennent peuvent accéder à l'enseignement supérieur français et à l'enseignement supérieur italien.

La délivrance de l'*Esame di Stato* est subordonnée à la réussite à l'examen du baccalauréat et à l'obtention d'une moyenne au moins égale à 10 / 20 aux épreuves spécifiques.

Le lycée Emmanuel MOUNIER et ESABAC

Depuis sa création, le lycée Emmanuel MOUNIER accorde beaucoup d'importance aux échanges internationaux. De par sa proximité avec l'Italie, le lycée a toujours favorisé les partenariats pédagogiques avec ce pays. Dès 1997, le lycée a proposé l'étude de l'italien en « section européenne ». Depuis 2010, le lycée est intégré au dispositif **ESABAC** et propose chaque année des candidats au baccalauréat binational avec un taux de réussite important !

L'ESABAC, pour qui ?

L'**ESABAC** s'adresse à des élèves motivés ayant un bon niveau d'italien (niveau B1 du cadre européen commun de référence pour les langues [CECRL] à la fin du collège). Il n'est pas nécessaire d'avoir suivi une section spécifique au collège pour candidater. Il faut être curieux, ouvert, intéressé par la culture de l'Italie et / ou désireux d'améliorer son niveau de langue.

Attention, à partir de la classe de Première, seuls les élèves étant en filière générale peuvent continuer à suivre la section **ESABAC** car le lycée Emmanuel MOUNIER ne propose pas ce cursus en série technologique.

Pour plus de renseignements, il est possible de s'adresser au secrétariat du proviseur du lycée Emmanuel MOUNIER au 04 76 86 64 32 ou prendre un rendez-vous avec les professeurs de la section **ESABAC**.

Pour les poursuites d'études, quels avantages ?

Au-delà de l'enrichissement culturel, la possession du double diplôme offre une véritable plus-value dans de nombreuses poursuites d'études :

- il donne accès aux universités italiennes sans devoir passer de test de langue ;
- en France, il est considéré comme l'équivalent du CLES 2 (certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur) ;
- il est une plus-value pour les dossiers de candidature dans des filières sélectives telles que les classes préparatoires aux grandes écoles ou les licences spécialisées ;
- il valorise les dossiers d'entrée dans les parcours intégrés franco-italiens tels que :
 - * la filière intégrée France - Italie (FIFI) de [Sciences Po Bordeaux](#)
 - * le master histoire « Histoire culturelle, politique et des échanges internationaux du Moyen-Age à nos jours » qui offre un [parcours spécifique franco-italien \(MIFI\) de l'université de Grenoble Alpes](#)
 - * le [master franco-italien LLCER proposé par l'université Grenoble Alpes](#)
 - * le [programme international Minerve \(PIM\) de l'université Lumière Lyon 2](#)
 - * le [parcours binational en langues étrangères appliquées \(LEA\) proposé par l'université de Savoie](#) à Chambéry

Les enseignements

La section **ESABAC** est composée de deux enseignements spécifiques : un enseignement de langue et littérature italiennes, et un enseignement d'histoire-géographie.

En Seconde, les élèves de section **ESABAC** suivent **4 heures** hebdomadaires de langue et littérature et **3 heures** d'histoire-géographie. Pour le cycle terminal (Première et Terminale), les enseignements sont portés à **4 heures** hebdomadaires pour la langue et littérature italiennes et **4 heures** pour l'histoire-géographie. Ces enseignements, assurés en langue italienne, remplacent les enseignements de LV A et d'histoire-géographie du tronc commun.

Les programmes officiels

Le programme de langue et littérature italiennes est fixé conjointement par la France et l'Italie, tout comme le programme d'histoire. En revanche, celui de géographie est conforme au programme national en vigueur en France.

Langue et littérature

Les sections Esabac entendent développer une compétence de communication reposant sur les savoirs et les savoir-faire langagiers et favoriser l'ouverture à la culture de l'autre par l'approfondissement de la découverte de la civilisation du pays partenaire. Pour permettre l'acquisition de cette compétence complexe, le parcours de formation intégrée établit des relations entre les cultures française et italienne en s'appuyant notamment sur l'étude d'œuvres littéraires mises en résonance dont certains des textes fondateurs, patrimoine « essentiel » pour construire un lecteur expert, connaissant les bases communes des cultures européennes.

Les contenus comprennent deux volets, un volet linguistique et un volet littéraire strictement corrélés.

A - Volet linguistique

En référence au cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), à la fin du parcours de formation intégrée, le niveau de compétence linguistique exigible pour les élèves qui prétendent à l'obtention de l'ESABAC est fixé à B2.

B - Volet littéraire

Le programme de littérature se compose de neuf thématiques culturelles pour laquelle la programmation sur les trois années de formation intégrée et le choix des auteurs et des textes sont laissés à la liberté de l'enseignant.

1. La littérature médiévale
2. Il *Rinascimento* et la Renaissance
3. La Contre-Réforme et le baroque ; le classicisme
4. "illuminismo, la nuova razionalità, le siècle des Lumières
5. La naissance d'une nouvelle sensibilité au XVIIIème : préromantisme
6. Le romantisme
7. Vérisme en Italie, réalisme et naturalisme en France
8. La poésie de la modernité : il decadentismo ; Baudelaire et les poètes maudits
9. La recherche des nouvelles formes de l'expression littéraire et les rapports avec les autres manifestations artistiques

Chaque « itinéraire littéraire » est constitué de 4 à 8 morceaux choisis. Dans les deux dernières années de formation, au moins 2 œuvres doivent être lues dans leur version intégrale.

Histoire

Le programme commun d'histoire du dispositif conduisant à la double délivrance du baccalauréat et de l'Esame di stato a pour ambition de construire une culture historique commune à nos deux pays, de fournir aux élèves les clés de compréhension du monde contemporain et de les préparer à exercer leur responsabilité de citoyens. Ce programme s'organise autour de l'histoire de l'Italie et de celle de la France, dans leurs relations réciproques et replacées dans l'histoire plus vaste de la civilisation européenne et mondiale.

Thème : les fondements du monde contemporain et de l'histoire européenne

Classe de Seconde : des grands héritages à la modernité (le programme conduit jusqu'au milieu du XIXème siècle)

- la citoyenneté dans l'Antiquité
- la Méditerranée aux XIIème et XIIIème siècles : un carrefour de civilisations
- Humanisme, Renaissance et nouveaux horizons : une modification de la vision de l'homme et du monde
- un nouvel univers politique né de la Révolution française

Classe de Première : le monde contemporain (le programme porte sur la période 1850 - 1945)

- l'apprentissage de la politique : révolutions libérales, nationales et sociales en Europe au XIXème siècle
- la France et l'Italie du milieu du XIXème siècle à la Première Guerre mondiale
- l'âge industriel et sa civilisation du XIXème siècle à 1939
- le premier XXème siècle : guerres, démocraties, totalitarismes (jusqu'en 1945)

Classe de Terminale : le monde de 1945 à nos jours (le programme porte sur la période postérieure à 1945)

- les relations internationales depuis 1945 (guerre froide, décolonisation et nouvel ordre mondial)
- de la société industrielle à la société de communication
- l'Europe de 1946 à nos jours
- l'Italie de 1945 à nos jours (institutions, économie, société et culture)
- la France de 1945 à nos jours (institutions, économie, société et culture)

Les épreuves ESABAC

Les enseignements d'ESABAC sont évalués par des épreuves spécifiques communes de contrôle continu organisées au même moment que les E3C de la classe de Terminale, à l'exception de l'oral de langue et littérature, qui se tient au 3^{ème} trimestre de la classe de Terminale. **Ainsi, il n'y a pas d'épreuve de langue et littérature, ni d'épreuve d'histoire-géographie lors des E3C de la classe de Première !**

Les épreuves remplacent les épreuves de LV A et d'histoire-géographie en français. Les notes obtenues sont comptabilisées pour l'obtention du baccalauréat français. La moyenne de la note de langue et littérature (écrit et oral) et de la note d'histoire permet l'obtention de l'ESABAC si elle est supérieure ou égale à 10 / 20.

Ces épreuves bénéficient de coefficients majorés (coefficient de 15 à chacune des deux épreuves spécifiques, soit un coefficient de 30 sur 120, c'est-à-dire $\frac{1}{4}$ de la note globale du baccalauréat ; pour plus d'informations, cliquez [ici](#)).

Langue et littérature

L'épreuve écrite de langue et littérature italiennes porte sur l'ensemble du programme du parcours de formation (les trois années du cursus). La durée totale de l'épreuve est de quatre heures. Le candidat a le choix entre deux sujets de difficulté équivalente : un commentaire dirigé ou un bref essai à partir de l'étude d'un ensemble de documents.

L'épreuve orale est d'une durée de 20 minutes. Elle est précédée d'un temps de préparation de 20 minutes. L'épreuve se déroule en langue italienne. Le sujet de l'interrogation est tiré au sort par le candidat parmi au moins 4 sujets proposés par l'examineur. Le sujet consiste en une problématique présentée à travers deux ou trois documents dont l'un peut être de forme iconographique. L'épreuve débute par 10 minutes de présentation libre par le candidat, et se poursuit par 10 minutes de réponse aux questions de l'examineur, entretien qui s'appuie sur l'exposé du candidat et qui est élargi au programme d'enseignement, de 1850 à nos jours.

Pour un exemple d'épreuve écrite, cliquez [ici](#).

Histoire - géographie

L'examen d'histoire pour la double délivrance ne porte que sur les contenus des programmes d'histoire enseignés en classe Terminale. L'épreuve dure 5 heures et elle est entièrement rédigée en italien. L'épreuve comprend deux parties obligatoires, l'une d'histoire et l'autre de géographie. Chacune des deux parties est notée sur 10. En histoire, comme en géographie, le candidat a le choix entre deux sujets de difficulté équivalente : une composition ou une étude d'un ensemble documentaire.

Pour un exemple d'épreuve écrite, cliquez [ici](#).

Partir en Italie pendant sa scolarité au lycée Emmanuel MOUNIER

Pour approfondir et enrichir la formation proposée, le lycée Emmanuel MOUNIER offre chaque année aux élèves d'ESABAC qui le souhaitent la possibilité de vivre une expérience linguistique et culturelle en Italie. Depuis 2016, notre lycée a tissé un partenariat fort avec un lycée de la ville de Brescia en Lombardie, le [liceo scientifico Niccolò COPERNICO](#), possédant lui aussi une [section ESABAC](#).

Dans le cadre de ce partenariat, deux possibilités sont offertes aux lycéens de notre établissement :

- une **période de scolarisation temporaire (PST)** de 5 ou 6 semaines au sein de notre lycée partenaire. Le dispositif s'adresse aux élèves de Première ESABAC et est ouvert à un nombre limité d'élèves (4 ou 5, selon les effectifs du lycée partenaire). Le projet consiste en une immersion linguistique et pédagogique dans le quotidien d'un élève italien : suivi des cours dans le lycée *Niccolò COPERNICO* et accueil dans une famille italienne ayant un enfant scolarisé dans le lycée. Il implique une réciprocité : la famille dont l'enfant part en Italie s'engage à accueillir, pour la même durée, un élève italien du lycée *Niccolò COPERNICO* participant au même dispositif ;
- un **échange culturel et linguistique de courte durée** (1 semaine), organisé avec le même lycée partenaire, à destination (non exclusive) des élèves ESABAC des trois niveaux. Cet échange fait partie d'un projet annuel développé dans la section ESABAC et s'articule autour d'une thématique chaque année renouvelée en collaboration avec notre lycée partenaire. En 2019 - 2020, le thème était « L'alimentation : manger local, manger global », en 2018 - 2019, « L'eau dans tous ses états », en 2017 - 2018, « La ville européenne » ou encore en 2016 - 2017, « La découverte de l'autre » .

Cette approche thématique permet de renouveler chaque année le contenu pédagogique et culturel de l'échange. Celui-ci s'articule cependant toujours autour de la même organisation : des cours ou des ateliers d'histoire et de littérature italienne sur la thématique de l'échange, des visites culturelles, des activités de sociabilisation pour améliorer les compétences de communication des élèves.

Les échanges scolaires sont un temps fort dans une scolarité et une étape importante d'émancipation et de développement pour les adolescents. Ainsi, le lycée Emmanuel MOUNIER multiplie les démarches pour en limiter le coût en faisant des demandes de subventions à la mairie de Grenoble et à la région Auvergne-Rhône-Alpes qui, jusqu'à présent, ont toujours répondu favorablement.

En visite à Milan lors de l'échange 2019 - 2020



Les élèves français et italiens de l'échange 2019 - 2020, organisé en partenariat avec le liceo Niccolò COPERNICO de Brescia (Lombardie)